

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217903202-20260421-05-09-04-2025-DE
Date de télétransmission : 21/04/2026
Date de réception préfecture : 21/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Séance du 9 avril 2026

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12

Date de la convocation
2 avril 2026

Numéro délibération
05-09/04/2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Et publication

22 AVR. 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 9 avril 2026 à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : Kilque Sylvie, Delplancq Thierry, Dubois-Massé Annie, Weill Rémi, Fourré Cindy, Galais Sophie, Vandé Yves, Gadreau Marie, Blanchet Bernard, Annereau Karine et Chatelier Anne-Marie

Membres absents : Chasseau Fabrice, Jean-François Souchard et Kevin Legros (pouvoir donné à Rémi Weill),

Quorum : 8

Secrétaire : Blanchet Bernard

Objet de la délibération : Election des membres de la commission appel d'offre

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1414-2 et L1411-5,

Considérant qu'il convient de désigner à bulletin secret les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres,

Considérant que pour une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée par le maire ou son représentant, président, et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que la commission d'appel d'offres est présidée par le maire (ou son représentant),

Toutefois, en application de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Considérant le dépôt d'une liste unique de candidats,

Sont candidats au poste de titulaire : M. Bernard Blanchet, M. Yves Vandé et Thierry Delplancq

Sont candidats au poste de suppléant : Mme Sophie Galais, Mme Sylvie Kilque et Fabrice Chasseau

Sont donc désignés en tant que :

Président : Monsieur Philippe Jeannot le maire,

Membres titulaires : M. Bernard Blanchet et M. Yves Vandé et Thierry Delplancq

Membres suppléants : Mme Sophie Galais, Mme Sylvie Kilque et Fabrice Chasseau

Pour copie conforme, Surin le 9 avril 2026,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	B. Blanchet
	